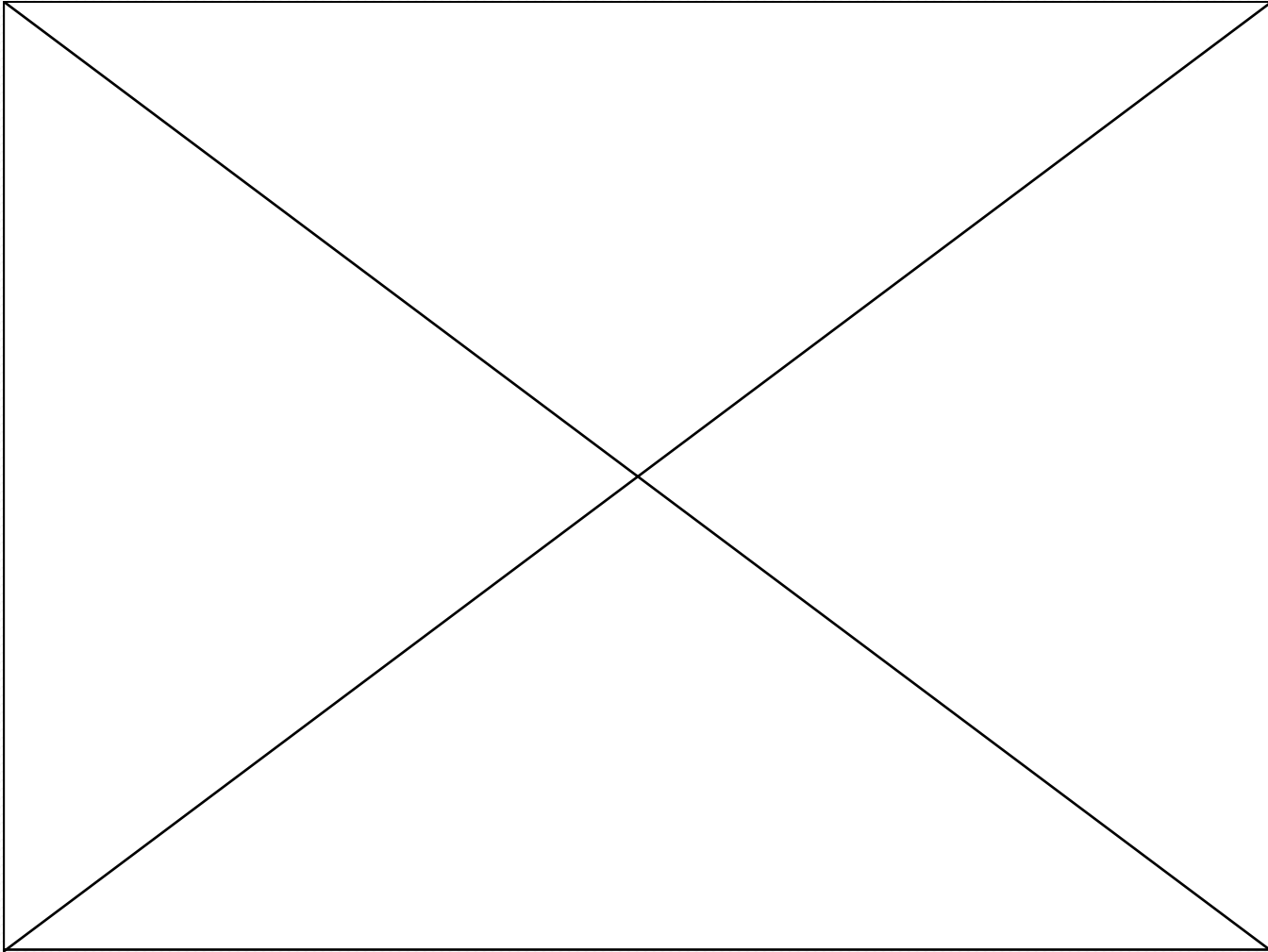


Les carrières internationales des jeunes chercheurs L'UNESCO

Kristina Balalovska
18 novembre 2014

L'UNESCO en quelques images



L'UNESCO en quelques mots

UNESCO

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science
et la culture a vu le jour 16 novembre 1945.

La mission de l'UNESCO est de contribuer à la construction d'une culture de la paix,
à l'éradication de la pauvreté, au développement durable et
au dialogue interculturel à travers l'éducation, les sciences,
la communication et l'information.



Acte constitutif: « Les guerres
prenant naissance dans l'esprit des
hommes, c'est dans l'esprit des
hommes que doivent être élevées
les défenses de la paix »

L'organisation « intellectuelle » des
Nations Unies - à l'heure où le
monde cherche des nouvelles voies
pour construire la paix et le
développement durable,
l'UNESCO existe pour donner à
l'intelligence à innover les moyens
de se développer

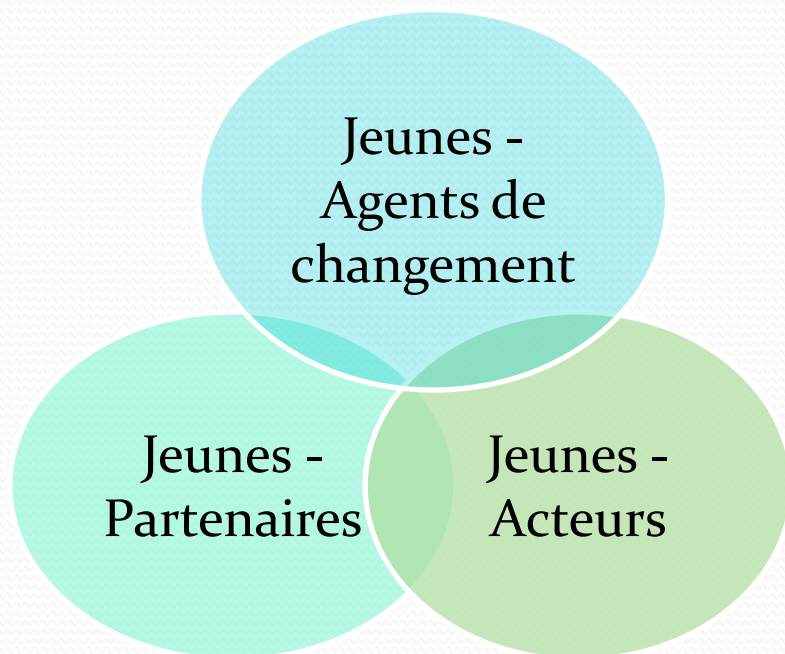
L'UNESCO en quelques chiffres

- 195 États membres; 9 Membres associés
- 5 majeurs domaines de compétence: Éducation; Culture; Sciences naturelles, Sciences sociales et humaines; Communication et information
- 2 priorités globales : Afrique; Égalité des genres
- 3 groupes prioritaires : Jeunesse; Petits états insulaires en développement – PIED; Pays les moins avancés – PMA
- 5 objectifs primordiaux :
 - Assurer une éducation de qualité pour tous et l'apprentissage tout au long de la vie
 - Mobiliser le savoir et la politique scientifique au service du développement durable
 - Faire face aux nouveaux défis sociaux et éthiques
 - Promouvoir la diversité culturelle, le dialogue interculturel et une culture de la paix
 - Soutenir la liberté d'expression et la liberté de la presse
- 5 fonctions principales :
 - Laboratoire d'idées
 - Analyse, suivi et étude comparative des politiques
 - Normes et standards
 - Coopération internationale et régionale, coopération intellectuelle, partage des connaissances
 - Orientations pour élaboration et mise en œuvre de politiques, développement des capacités humaines et institutionnelles.

Programme de jeunesse

Stratégie opérationnelle pour la jeunesse (2014-2021)

POSTULAT



3 axes



Pour le développement et la paix durables

Programme de sport

- Objectif: Soutenir les États membres dans le développement et mise en œuvre de politiques publiques inclusives et multi partie-prenantes dans les domaines de l'éducation physique, le sport et l'anti-dopage
- Documents-cadre:
 - Charte internationale de l'éducation physique et du sport (1978)
 - Charte olympique
 - Résolution ONU65/4: Le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix
 - Déclarations des 5 Conférences internationales de ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS), notamment Déclaration de Berlin de MINEPS V (2013):
 - Accès au sport comme un droit fondamental pour tous (accès des femmes et filles; intégrer les personnes handicapées);
 - Promouvoir l'investissement dans les programmes d'éducation physique et de sport (éducation physique de qualité, grands événements sportifs et leur viabilité)
 - Préserver l'intégrité du sport (engagement en faveur des valeurs du sport et la lutte contre le truchage de matchs, les paris illégaux, le dopage et la corruption dans le sport)